



Normandie La chaleur fatale, un gisement d'énergie à explorer



Plus de 200 personnes étaient présentes au colloque sur la chaleur fatale organisé récemment, à Mont-Saint-Aignan, par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) Normandie avec l'Association technique énergie environnement (ATEE). « Les ressources normandes sont considérables, explique Eric Prud'homme, directeur régional de l'Ademe. Les gisements de chaleur fatale haute température représentent 11,5 % du gisement national, ce qui correspond à une puissance de 5 850 GWh, soit la consommation en chauffage de près de 500 000 logements. » « De manière plus diffuse, la chaleur fatale est également récupérable à basse température sur des sites tertiaires, industriels ou agro-alimentaires, dont l'ex-Basse-Normandie est riche », ajoute Jean-Christophe Boclet, président de la section régionale de l'ATEE.

Consommation et revente. Lors du colloque, deux industriels ont ainsi parlé de leur expérience. Spécialiste de l'alimentation animale, la société La Normandise, basée à Vire (Calvados), va déjà au-delà de son propre potentiel interne de récupération. Elle envisage de revendre la chaleur dégagée par ses *process* à une unité de méthanisation et à d'autres installations proches de son site de production, *via* des canalisations d'eau chaude de 2,5 km. Spécialisée depuis 1977 dans la valorisation des déchets industriels, Sedibex, implantée dans la zone industrialoportuaire du Havre, revend pour sa part de la vapeur à des industriels installés dans un rayon de 5 km, dont Renault. « Cela représente 10 % de notre chiffre d'affaires », souligne Raphael Wietzke, directeur du site.

A l'occasion du colloque, l'Ademe Normandie a lancé un appel à projets visant à aider financièrement, pour les études comme pour les investissements, les entreprises ou collectivités porteuses d'initiatives dans ce domaine. « Celles-ci pourront bénéficier du Fonds chaleur, dont le succès sur la période 2009-2013 a entraîné son doublement pour atteindre 420 millions d'euros en 2017 », rappelle Eric Prud'homme. ● Richard Goasguen